

20260904 La Croix

<https://www.la-croix.com/international/immigration-cinq-pays-europeens-souhaitent-creeer-un-hub-de-retour-pour-migrants-deboutés-20260904>

Immigration : cinq pays européens souhaitent créer un hub de retour pour migrants déboutés

La Croix (avec AFP)

Publié le 4 septembre 2026 à 15h37 Lecture : 1 min



Des migrants sur la plage d'El Trampolin, à Ceuta (Espagne), le 22 août 2026. REDUAN / EPA/MAXPPP
Le Danemark, la Grèce, l'Autriche, l'Allemagne et les Pays-Bas, réunis vendredi 4 septembre à Copenhague, ont exprimé leur volonté de créer un hub de retour hors UE pour les migrants déboutés.

Le Danemark, la Grèce, l'Autriche, l'Allemagne et les Pays-Bas ont annoncé vendredi 4 septembre lors d'une réunion à Copenhague leur intention de négocier un accord avec un pays tiers en dehors de l'UE autour du 1er janvier 2027 pour y envoyer des migrants déboutés de l'asile.

« Vers le Nouvel An, nous espérons être parvenus à un accord de principe avec un pays partenaire situé en dehors de l'Union européenne » pour l'installation d'un « hub de retour », a déclaré le ministre danois des migrations Morten Bødskov, dont le pays [est prêt à renvoyer des migrants déboutés](#) dès l'année prochaine.

À lire aussi

[« Comme des esclaves », d'Alizée Delpierre : enquête sur les victimes de la traite d'êtres humains](#)

Aucune mention du pays pressenti n'a été faite pendant la conférence de presse organisée dans la capitale danoise. Pour l'instant, [l'Ouganda](#) et surtout le Rwanda sont considérés comme des destinations possibles.

À son arrivée à la réunion, le ministre grec des migrations et de l'asile, Thanos Plevris, a indiqué que « des discussions ont déjà eu lieu avec différents pays hors UE, qui en sont à un stade avancé ». « L'objectif du programme est qu'en 2027, le centre de retours (return hub) soit mis en service dans un pays en dehors de l'Union européenne », a-t-il ajouté.

Législation qui ne fait pas l'unanimité

Le Parlement européen a approuvé en juin un règlement sur les retours de migrants déboutés du droit d'asile, incluant la possibilité pour ses pays membres de conclure des accords [afin d'installer des centres de rétention hors des frontières](#) de l'Union. Ce règlement, destiné à accélérer les expulsions, suscite les inquiétudes de défenseurs des droits humains.

[Le Conseil de l'Europe](#), institution basée à Strasbourg et vigie des droits humains sur le continent, a envoyé des lettres aux commissaires chargés de la politique migratoire de ces cinq pays de l'UE, leur soumettant des recommandations pour lever les potentielles atteintes aux droits humains liés à ces centres.

À lire aussi

[Ceuta : l'Espagne transfère vers la Péninsule 500 mineurs, principalement des jeunes filles](#)

La législation n'a d'ailleurs pas fait l'unanimité au sein des 27. Le président français Emmanuel Macron l'a jugée inefficace et non conforme aux valeurs de l'Europe.

Le Rwanda a confirmé en août avoir entamé des « *discussions préliminaires* » avec plusieurs États européens, sans préciser lesquels, afin de servir de pays de transit à des migrants qu'ils expulseraient.